



## CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS

Le 17 décembre 2015

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

#### **Le Centre d'études sur les médias publie un document de réflexion sur la situation créée par l'élection de M. Pierre Karl Péladeau**

QUÉBEC – C'est grâce à un débat public soutenu et aux mesures que peut prendre le conseil d'administration de Québecor pour rassurer le public au sujet de l'indépendance de ses salles de rédaction qu'on pourra calmer les inquiétudes face à la situation exceptionnelle créée par l'élection du patron de presse, M. Pierre Karl Péladeau, comme député et chef de l'Opposition. Ces mesures « permettraient aux entreprises du groupe de démontrer clairement que leurs équipes jouissent de toute la latitude requise dans l'exercice de leur métier et dans la couverture des débats politiques, de dissiper les incertitudes et, peut-être, de rassurer les inquiets. »

Le dossier est complexe et n'appelle pas qu'une seule solution. Au coeur du débat : l'indépendance des journalistes et des dirigeants de rédactions. C'est l'objet central du document de réflexion rendu public aujourd'hui par le Centre d'études sur les médias (CEM)\* au sujet de la situation créée depuis près de deux ans par le passage en politique de M. Péladeau. Le CEM avait annoncé, l'automne dernier, qu'il allait mener sa propre étude de manière indépendante, après son refus de le faire à la demande du gouvernement du Québec devant l'absence d'entente des partis sur le mandat à lui confier, et afin d'éviter d'être emporté dans la joute politique. Le document ne formule pas de recommandations, mais propose des pistes de solution de nature à éclairer le débat.

Après une analyse approfondie de la concentration de la propriété des médias au Québec, de la position qu'y occupe le groupe Québecor, de l'influence des médias sur la formation des opinions politiques, entre autres, le CEM présente, dans son document de quelque 80 pages, ses réflexions sur les médias et la politique, ainsi que sur la séparation des pouvoirs. Enfin, il identifie et analyse trois types de solutions possibles au « malaise PKP », pour reprendre l'expression du *Trente*, le magazine de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec : l'intervention législative ou réglementaire, les mesures que pourrait prendre Québecor et la régulation par le débat public.

En conclusion de son étude intitulée *Réflexions et mise en contexte de la situation créée par l'élection de M. Pierre Karl Péladeau*, le CEM revient sur ce qui lui semble bien être au coeur du débat : la nécessité de garantir l'indépendance des médias et des journalistes en les protégeant des pressions indues du propriétaire. L'État doit-il intervenir? « Dans le cas qui nous occupe, on voit mal comment il pourrait procéder pour préserver l'indépendance des seuls journalistes de Québecor. La loi doit être d'application universelle. En principe, on ne fait pas une loi pour une personne ou une entreprise donnée. »

Bref, dit le CEM, il faudra un ensemble de mesures pour mettre fin au « malaise PKP ». Et, au premier chef, la vigilance de l'opinion publique et les actions que peut prendre le conseil d'administration de Québecor en font partie.

Le document de réflexion du CEM s'intéresse à la dimension médiatique du dossier. Le Centre publie aussi un autre document préparé par deux chercheurs en droit public de l'Université de Montréal consacré à la question de la déontologie des élus. On trouvera ces documents sur le site du CEM : <http://www.cem.ulaval.ca/>

**Pour information** : Florian Sauvageau, président du CEM, 418-656-2131, poste 7689  
Courriel : [florian.sauvageau@com.ulaval.ca](mailto:florian.sauvageau@com.ulaval.ca)

\*Depuis 1992, le CEM produit des analyses visant à mieux comprendre l'évolution des médias d'ici. Il s'intéresse tout particulièrement aux politiques publiques, à l'économie des médias, aux changements dans les habitudes des consommateurs ainsi qu'aux transformations que connaît le journalisme.